

# Non à la privatisation de La Poste

mardi 15 septembre 2009, par [BESANCENOT Olivier](#), [CABRAL Jean-François](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#) (Date de rédaction antérieure : 10 septembre 2009).

## Sommaire

- [Au cœur de l'été, privatisatio](#)
- [Contre la privatisation de \(...\)](#)

Pour son dernier conseil des ministres, le gouvernement Fillon a choisi de s'attaquer au service public postal en fixant à l'automne le débat parlementaire sur la privatisation de La Poste par le biais d'un changement de statut et de l'ouverture du capital.

Les déclarations d'intention sur l'ouverture à des capitaux 100% publics ainsi que les promesses sur le respect des missions actuelles de La Poste ne tromperont personne. Les différents gouvernements qui ont précédé celui actuellement en place ont tous utilisé cet argument avant d'engager la privatisation du service public.

Le changement de statut, l'ouverture du capital permet justement aux capitaux privés de s'engouffrer dans la brèche et de faire tomber dans leur escarcelle une entreprise publique. Qu'on se rappelle Air France, France Télécom, GDF et EDF, par exemple.

Quant aux promesses de Sarkozy, chacun se rappelle celle qu'il avait faite à propos de GDF (participation de l'état à hauteur de 70%) avant de piétiner allègrement ses déclarations antérieures (35% depuis la fusion avec Suez).

La privatisation de La Poste et de ses missions s'inscrit en droite ligne dans la politique libérale de la Commission européenne qui vise à introduire à promouvoir privatisation et concurrence en lieu et place du service public.

Pour lutter contre une privatisation synonyme de suppression d'emplois, de fermetures de bureaux, de dégradation supplémentaire pour le public, une mobilisation sur la durée des salariés de La Poste avec leurs organisations syndicales, des associations, des partis politiques et des usagers est indispensable.

D'ores et déjà, des rendez-vous de mobilisation sont prévues avec une journée de grève et de manifestation en septembre et un référendum dans les localités, le 3 octobre, par le Comité national contre la privatisation de La Poste, dont le NPA est partie prenante.

**Le 29 juillet 2009.**

Communiqué du NPA

---

## Au cœur de l'été, privatisation en recommandé

### **Déclaration d'Olivier Besancenot**

Suite à la réunion de la commission Ailleret sur le devenir de la Poste, Luc Chatel vient d'annoncer que le changement de statut serait examiné au conseil des ministres le 27 juillet.

Le choix de la date en dit long sur le courage du gouvernement, qui compte profiter de la trêve estivale pour s'épargner la fronde prévisible des salariés des usagers ainsi que de nombreux élus de petites communes attachés à un service public présent sur tout le territoire. Après avoir évoqué l'Europe des services publics durant la campagne, le gouvernement montre une nouvelle fois son vrai visage : offrir au marché un secteur qui lui échappait et appliquer ainsi docilement la directive libérale européenne d'ouverture à la concurrence de l'ensemble du marché postal.

Pour tenter de rassurer, le gouvernement prétend que la Poste restera 100% publique malgré le changement de statut. On connaît pourtant l'histoire : à chaque privatisation, l'entreprise est censée rester 100% publique, l'état est majoritaire lors de l'ouverture du capital et puis vient ensuite la privatisation totale.

Qui peut oublier la promesse récente de Sarkozy de ne pas baisser la part de l'état en dessous de 70% du capital d'EDF ?

Les promesses du gouvernement en matière de service public ne valent rien. En matière postale aussi, la droite manque de franchise. L'Etat trouve des milliards pour renflouer des banques privées qui s'écroulent du fait de la crise et s'apprête à se séparer d'un des services publics les plus populaires. Sarkozy socialise les pertes et privatise les profits.

Pour le maintien du statut de la Poste, pour un service 100% public, une riposte unitaire est nécessaire pour bloquer ce projet avant qu'il ne passe à l'Assemblée à l'automne prochain.

**Le 16 juin 2009.**

---

## Contre la privatisation de la Poste !

Examiné lors du conseil des ministres, le 29 juillet, le projet de loi pour faire de la poste une société anonyme devrait être présenté au Parlement à partir du mois d'octobre.

Deux temps forts sont déjà prévus : une première journée de grève mardi 22 septembre et une consultation nationale de la population, organisée dans un grand nombre de villes, le samedi 3 octobre.

L'argument du gouvernement est particulièrement hypocrite. Il prétend que le changement de statut de l'entreprise est motivé par la nécessité de recapitaliser La Poste pour faire face à l'ouverture totale du courrier à la concurrence en 2011. En même temps, il assure qu'il ne s'agira pas d'une privatisation puisque les capitaux resteront 100 % public via la prise de participation de la Caisse des dépôts et consignation.

En réalité, les grandes manœuvres ont déjà commencé pour que l'ouverture au capital privé se fasse très rapidement après le changement de statut. Cette privatisation est d'autant plus choquante que les besoins de financement sont de l'ordre de 3 milliards d'euros. Un montant pour le moins dérisoire comparé aux dizaines de milliards d'euros que l'Etat a versés aux banques privées pour soutenir leur activité au cours de ces derniers mois...

Elle intervient à un moment où l'entreprise a déjà beaucoup changé. Les réorganisations sont incessantes depuis des années dans tous les secteurs pour augmenter la productivité et diminuer fortement les effectifs. Les bureaux de poste ferment par milliers, remplacés par des agences postales où l'offre est considérablement réduite. Près de la moitié des salariés sont désormais sous statut privé. C'est aussi le cas de la totalité des filiales du groupe La Poste.

Mais cette nouvelle étape aura des conséquences très importantes pour les usagers comme pour les personnels. D'ores et déjà le non-remplacement de 4 salariés sur 5 partant à la retraite a été annoncé afin d'assurer un maximum de rentabilité.

La riposte s'annonce difficile. Des grèves souvent très dures ont eu lieu ces derniers mois pour les salaires et contre l'aggravation des conditions de travail, mais sans lien et sans plan d'ensemble. La journée du 22 septembre à l'appel de toutes les organisations syndicales est un moment très important qu'il faut absolument réussir. Encore faut-il savoir quelles en seront les suites, afin que cette journée ne soit pas que symbolique et sans lendemain. C'est aussi une des conditions pour que la mobilisation soit réussie...

Dans ce contexte, la consultation nationale organisée par le Comité national contre la privatisation, pour un débat public et un référendum sur le service public postal peut être un point d'appui précieux. C'est une campagne unitaire sans précédent depuis longtemps, avec en particulier l'appui de beaucoup d'associations de maires, qu'il reste il est vrai à concrétiser dans de nombreuses villes...

L'enjeu est d'importance. Gagner la bataille de l'opinion publique et infliger sans attendre un désaveu à la politique de Sarkozy est possible, tant ce projet paraît peu légitime, accompagné de régressions qu'il est facile d'identifier et de dénoncer. Ce sera une première étape pour encourager les luttes, construire des convergences avec les salariés et les usagers des autres services publics, et commencer à changer le rapport de forces.

**Jean-François Cabral**

*\* Paru dans « TEAN » n° 21 du 10 septembre 2009.*

---